

son ouvrage. C'était là, dit-il qu'il avait l'intention de placer les notes un peu longues, les mémoires de statistique, les biographies de personnages célèbres, et d'autres accessoires qu'il ne détermine pas ; il n'est resté de ce projet que de vagues indications.

J'aurais à parler encore de quelques écrits, pour compléter cette appréciation des ouvrages qui ont été publiés sur l'histoire générale de Lyon ; mais leurs auteurs sont vivants, et il est difficile de parler avec convenance et une parfaite impartialité de ses contemporains, surtout lorsqu'on s'est livré à un même ordre d'étude. Quelle que fût sa réserve, elle paraîtrait suspecte.

J'ai cru devoir rattacher à l'histoire générale de Lyon quelques écrits sur les premiers temps de l'existence de cette ville, et surtout les ouvrages dont le droit public des Lyonnais a été l'objet ; les recueils de privilèges franchises et immunités dont ils ont obtenu l'octroi ; diverses collections de chartes, lettres-patentes, édits et décrets ; quelques dissertations sur les armoiries de la cité, et enfin les notices bibliographiques dont l'histoire et les historiens de Lyon ont fourni la matière.

Enfin, j'ai dû ne point oublier de précieux recueils manuscrits qui sont la base de notre histoire locale, les Registres consulaires depuis l'année 1416, les procès-verbaux des délibérations du Conseil municipal ; le Recueil des lettres et pièces autographes écrites par des rois princes, etc., relativement à Lyon, et l'important Inventaire général des titres et pièces qui sont dans les archives de l'Hôtel-de-Ville.

Cette série de livres ainsi épuisée, je passerai aux ouvrages historiques sur Lyon qui concernent des époques ou les faits particuliers.

J.-M. MONFALCON.

*(La suite au prochain numéro).*